

ANDOY - WIERDE



LE CRESPON



Numéro 2
JUN 1989



VIVE LA SAINT JEAN.



a. lens

Cette revue est éditée en février, juin et octobre par l'A.S.B.L. "Le Crespon". Elle constitue un des moyens d'action de l'association dont les objectifs ont été définis de la manière suivante:

" ... l'association a pour objet la récolte, la conservation et la mise en valeur de toute pièce, de tout document ou de toute trace matérielle et orale témoignant des us et coutumes de Wierde et d'Andoy, ancienne commune de Wierde.

L'association a également pour objet l'animation du village, dans le respect des traditions locales, sa valorisation et l'organisation de manifestations diverses, à caractère culturel, ou susceptibles d'intéresser la collectivité locale.

Pour atteindre ses objectifs, l'association s'appuiera sur la collaboration des associations, différents musées ou organismes, tant officiels que privés, consacrés au même idéal et, d'une manière générale, de toute autre personne morale ou physique..."

C'est une revue qui, au travers de ces objectifs, espère vous faire connaître autrement votre village afin peut-être d'y vivre mieux.

C'est une revue qui n'existe qu'avec VOTRE participation.

COMMENT S'ABONNER?

Les trois numéros annuel de la revue coûtent 150 francs. Vous pouvez vous y abonner, soit:

- par un virement au compte C.G.E.R. 001-2035555-86 de l'a.s.b.l. , 98, rue Grande à Wierde;
- par un versement en argent liquide auprès de Marcel Bertrand (Téléphone: 081/400292).

SOMMAIRE

EDITORIAL

Vive la saint Jean 3

IL ETAIT UNE FOIS ...

Wierde à l'époque française 11

Miliciens de la levée 36 à Andoy 16

DES GENS DE CHEZ NOUS

33

NOTRE VILLAGE

La nouvelle ligne à haute tension 26

Promenade et botanique sur les Tiennes 27

CE QUI SE PASSE

Le feu de la saint Jean 4

Programme des fêtes à Wierde et à Andoy 8

La révolution à l'école 9

Les sports 20

Premier bilan de l'a.s.b.l. 24

Le baptême du Crespon 24

VOTRE AVIS

32

L'a.s.b.l. remercie madame Mathieu, monsieur Cassart et les élèves de l'école d'Andoy-Wierde pour leur aimable collaboration.

MEMBRES DE L'A.S.B.L. ADRESSES TELEPHONES

Bertrand, Marcel	15, rue du Perseau	40 02 92
Bette, José	131, rue des Balaives	40 07 99
Culot, Marie-Anne	1, rue de Gesves	40 08 95
Dahin, Luc	23, rue Grande	40 09 93
de Moreau, Baudouin	château d'Andoy	40 06 76
Donnet, Geo.	17, rue du Vieux Fermier	40 06 85
Lemineur-Trefois, Jacqueline	rue de Barsy - 5383 Flostoy	083/611013
Marchal, Jacky	5, avenue du Parc d'Andoy	
Moreaux, Baudouin	34, rue du Perseau	40 01 22
Piriot, Philippe	242, rue de Jausse	40 12 53

COMITE DE REDACTION: J.Bette,
G.Donnet,
Ph.Piriot.

REGIE PUBLICITAIRE: L.Dahin.

DESSINS: A.Loffens,
J.Mathieu.

Ed.responsable: G.Donnet
17, rue du vieux fermier
5141 - Wierde

Les articles publiés n'engagent que leurs auteurs.

Vive la Saint Jean.

Pourquoi?

Pourquoi diable, dans ce village qui le connaît à peine, souhaiter que vive, et joyeusement, la fête d'un saint à qui Hérodiade, d'une manière si cruelle, fit littéralement perdre la tête? C'est tout simplement parce que le Crespon s'est donné comme mission de participer à l'animation du village et que la Saint Jean lui semble un moment idéal pour une fête. C'est la veille des vacances, l'apogée de la lumière, la saison des fleurs et, surtout la tradition; une tradition qui se perd dans la nuit des temps, car, depuis toujours, bien avant que Saint Jean ne devienne illustre en baptisant le Christ, les hommes célèbrent le solstice d'été. La tradition médiévale, qui a donné une connotation chrétienne aux coutumes païennes ancestrales a surtout retenu les rites de l'eau et du feu; elle est décrite dans un article particulier.

C'est en brassant ces souvenirs qu'une idée merveilleuse est venue: faisons de la Saint Jean la fête des chapeaux fleuris. La paternité (si on peut dire) de cette trouvaille revient à Madame J.Mathieu. Et, petit miracle, une heureuse coïncidence nous a fait découvrir une source historique à cette idée: au moyen âge, en Bretagne (à Montfort), les mariés de l'année dansaient et chantaient en tenant un chapeau de fleurs offert par un seigneur voisin.

Le fait de reprendre à notre compte une coutume d'un autre temps, d'un autre lieu ne devrait en aucune façon être un frein à notre plaisir.

Lisez donc bien les règles du jeu que nous vous proposons et venez à Wierde (près de l'église) le 24 juin.

Avec votre chapeau, bien sur. Chapeau à fleur, chapeau de fleurs ...

Vous êtes plus de deux cents à nous lire, deux cents que nous remercions d'avoir partagé notre enthousiasme pour un projet intéressant! Bon amusement!

G. Donnet



LE FEU DE LA SAINT JEAN

La Saint-Jean, c'est le 24 juin.

On nomme cette fête "Saint-Jean d'été" par opposition à une "Saint-Jean d'août" qui commémore la décollation du Saint.

L'importance de la fête est due à deux facteurs: la liturgie et le calendrier.

Dans l'ancien calendrier, commençant à la vigile de Noël, la Saint-Jean ouvre la seconde partie de l'année, d'où le dicton "Noël et Jean se partagent l'an".

D'autre part, la liturgie donne une très grande valeur au personnage et le célèbre, par ordre de priorité, immédiatement après la Vierge. Saint Jean, dit le Baptiste, parce qu'il baptisa le Christ, est donc un saint très puissant présenté comme "l'annonciateur de la bonne Nouvelle au Peuple" (et "de plus grand que Jean, parmi ceux qui sont nés des femmes, il n'y en a pas").

"Car tu marcheras devant le
Seigneur

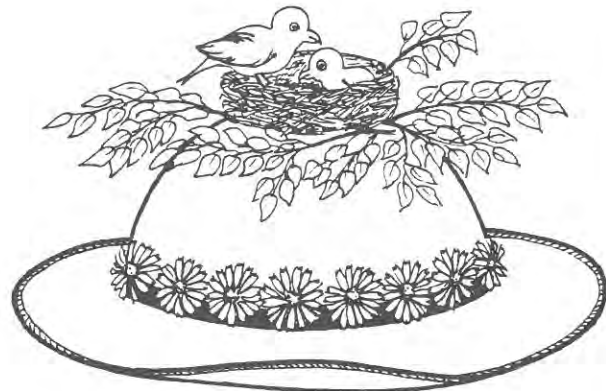
Pour éclairer ceux qui sont
dans les ténèbres" (Luc 1,76)

Les traditions populaires ont retenu deux idées: Jean est celui qui éclaire et celui qui a baptisé le Christ. Les symboles correspondant sont la lumière et l'eau.

RITES DE L'EAU.

Les rites d'eau de la Saint-Jean se déroulent à midi, qui est une heure faste comme minuit est une heure néfaste (sauf exception: ainsi, c'est sur la mi-nuit qu'à Noël, l'enfant Jésus bénit toutes choses exposées sous le ciel).

C'est alors qu'il faut plonger les enfants dans les rivières (Ourthe, Vesdre, Meuse); tremper dans l'eau une statue de Saint Jean, l'immersion



provoquant la bénédiction du liquide; en boire afin d'être préservé, pour un an, de la noyade; s'en laver les yeux pour être garanti de la cécité car, naturellement, l'eau puisée à la pleine clarté "fait voir clair".

Mais l'eau de Saint-Jean peut être maléfique. Ce jour-là les enfants ne doivent pas s'approcher, seuls, des rivières car Saint Jean ne va jamais sans son poisson (c'est-à-dire un noyé). De même, la pluie de la Saint-Jean n'est pas bénéfique:

Eau de Saint-Jean, ôte le vin
Et ne donne pas de pain.

(Bousval)

A Saint-Jean, la pluie
Fait noisettes pourries.

(Entre-Sambre-et-Meuse)

Et, pour les bêtes, Saint-Jean
n'est pas de bon augure:

Si Saint Jean voit poule cou-
vant

Il y a mort de bête ou gens,
et c'est bien connu: le mailgrelet, le chétif, le mailparti c'est un chat d'après la Saint-Jean, allusion à la dernière portée de l'année quand la chatte est déjà épuisée.

RITES DU FEU.

La Saint-Jean tombe dans la période où les nuits sont les plus courtes et la lumière est fêtée par le feu.

Les feux de la Saint-Jean remontent à des traditions païennes liées à la célébration du solstice d'été. A

Rome, la veille de la fête, la basilique de Saint-Jean-de-Latran s'ouvrait pendant toute la nuit à la foule. On y célébrait l'office divin comme dans la nuit de la Nativité du Christ. Après la cérémonie, les fidèles se répandaient dans les rues environnantes et dansaient à la lueur des feux.

Jadis, à Paris, chaque quartier, chaque paroisse avait son bûcher particulier. A la Bastille, le gouverneur de la forteresse mettait lui-même le feu aux bourrées. Mais le bûcher le plus éblouissant éclairait la place de Grève. Le 22 juin, les trois compagnies des archers, les gardes de l'hôtel de ville, l'infanterie et la cavalerie, l'état-major de la maréchaussée, allaient, un officier supérieur en tête, au nom de MM. les échevins, "faire semonce" au chancelier de l'Université, au gouverneur de Paris et aux présidents des cours souveraines, d'assister à la flambée de Grève. Le lendemain, vers 7 ou 8 heures du soir, le gouverneur ou, en son absence, le prévôt des marchands, les échevins, les gens du roi, le greffier et le receveur de l'hôtel de ville, avec des guirlandes de fleurs en écharpe et des torches de cire jaune à la main, faisaient trois fois le tour de la Grève, puis mettaient le feu au bûcher. En même temps les trompettes sonnaient une éclatante fanfare. Dès que l'incendie commençait à perdre de son intensité, la foule s'approchait du brasier et recueillait avec soin les tisons et les cendres.

Quel est le symbolisme de ces pratiques? Selon dom Grenier, la fumée, d'après les traditions primitives, devait éloigner les dragons qui volent dans l'air, et dont l'approche pourrait corrompre l'eau des fontaines. En cer-

tains lieux, on brûlait des ossements d'animaux. Cette incinération devait servir, paraît-il, à rappeler celle des ossements de Saint Jean, qui furent réduits en cendres dans la ville de Sébaste. Là reposait le corps du Précurseur, que ses disciples y avaient fait porter quand Hérode lui eut fait couper la tête. Quelque temps après, la femme d'Hérode, ayant appris que le saint avait été enterré dans cet endroit, fit tirer ses os de la terre, les fit brûler et, dit un manuscrit du XII^e siècle, "ventre la porre, por con font encore li enfants le fu des os de la feste Saint-Jean, por con que si os furent ars." C'est-à-dire "jeter au vent la poussière; c'est pourquoi les enfants font encore un feu des os la nuit de la fête de la Saint-Jean afin que les os soient brûlés".

Un rite symbolique s'associe alors à toutes les fêtes. Au centre du bûcher s'élève un grand mât, au sommet duquel se balance tantôt un sac, tantôt une cage de fer où trépigne et se convulse une bande de chats et de vipères. Cet usage persiste encore dans plusieurs villages bretons. Le "chasse-baude" (le feu) comporte toujours la crémation de quelque représentant de la race féline. D'où vient ce rite? Au moyen âge le chat avait la réputation d'un animal diabolique. En jetant dans le feu de la Saint-Jean ces bêtes maudites, nos aïeux voulaient-ils rappeler que le Précurseur avait reçu la charge d'annoncer au monde la fin de Satan?

En 1573, un mât de quatre-vingts pieds de haut fut élevé à Paris sur la place de Grève. Tout autour les ouvriers de la ville accumulèrent cinq cents bourrées, cinq cents cotrets, dix voies de bois, etc. Quand

tout fut prêt, un valet suspendit au sommet de l'arbre un grand panier où s'agitaient douze chats noirs et un renard; puis le premier des échevins mit le feu au bûcher. Ce sacrifice avait perdu, au cours des siècles, le caractère d'un rite païen. A Metz, en 1750, on pratiquait encore la cérémonie. La maréchale d'Armentières obtint de son mari, qui commandait la place, l'abolition de cette crémation périodique.

Dans quelques villages de Bretagne, la crémation des chats a duré jusqu'à la Révolution; mais la plupart des paroisses avaient depuis longtemps abandonné cet usage barbare.

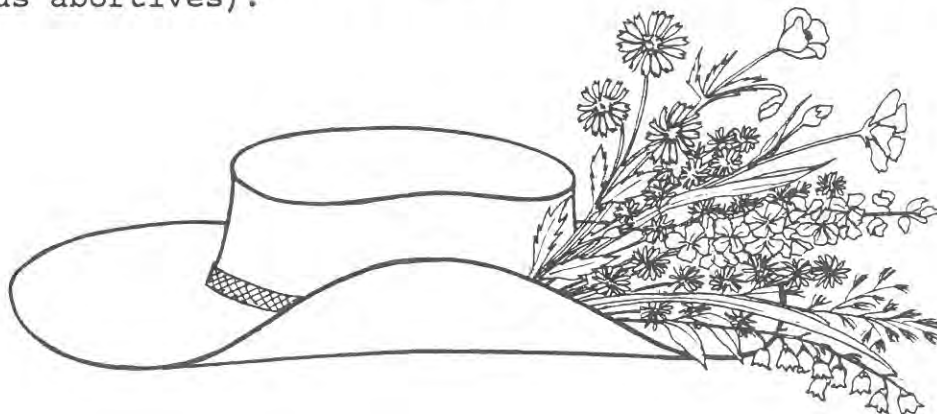
CUEILLETTE DES SIMPLES.

La Saint-Jean est aussi le jour où la cueillette des simples est particulièrement bénéfique. Elle doit se faire à la fin de la nuit de la Saint-Jean, quand il y a déjà la rosée matinale et que le jour point. Saint Jean étant considéré comme très puissant, on a mis sous son patronage des multitudes d'herbes (on en a dénombré jusqu'à 222) d'où le proverbe: "C'est plus compliqué que toutes les herbes de la Saint-Jean" pour signifier qu'une affaire est insoluble.

En fait, il y a une douzaine d'herbes de la Saint-Jean dont la quinqufeuille, l'armoise hécate, le trèfle d'eau, le millepertuis, la verveine et la rue (dont les vieilles gens connaissent bien les vertus abortives).

CHAPEAUX DE FLEURS.

En Franche-Comté, on coiffe le bétail de couronnes de fleurs tressées le matin de la Saint-Jean; ces couronnes sont ensuite accrochées au-dessus des portes pour apporter la prospérité dans les maisons. A Montfort-La-Cane, en Bretagne, une cérémonie intéressante et fort amusante est célébrée en vertu d'un droit féodal. Les extraits suivants du diplôme qui constate ce droit donnent un bon aperçu de la fête. "Le seigneur de Créguil, doit, à l'issue des vêpres de la fête de Saint Jean-Baptiste, à la passée du cimetière de Saint-Jean-de-Montfort, un chapeau de fleurs de cherfeil (cerfeuil) sauvage, dont les officiers du seigneur de Montfort lui doivent décharge; et de là est, par lesdits officiers, porté (ledit chapeau) sur la Motte-aux-Mariées, pour y estre donné aux mains de chaque mariée des trois paroisses de la ville de Montfort, d'an en an, et doibvent (lesdictes mariées), après s'être saisies dudit chapeau de fleurs, danser et chanter leur chanson, et doibvent baiser ledit seigneur ou son procureur, à peine de soixante sols d'amende, qui est sur-le-champ ordonnée par ses juges et officiers. Et ledit seigneur est obligé de leur fournir un feu d'un cent de fagots ou bourrées, qui se consomment pendant que lesdites mariées chantent ou dansent, et est à la fin relaissé (ledit chapeau) à la



dernière mariée ou à celle que juge à propos ledit seigneur ou son procureur."

Comme il est aussi question d'un chapeau (couronne) de cerfeuil dans le Roman du Renard

"Un chapel avoit en son chief d'esglantier iert et de

cerfuel."

(Roman de Renart, branche XI, vv.11962-63; éd.M.Roques, Paris, Champion(C.F.M.A.)1958) on est en droit de penser que le chapeau de fleurs est une tradition médiévale assez répandue.

ET LA SAINT-JEAN ..A WIERDE ?

La Saint-Jean nous semble un moment particulièrement bien choisi pour faire une fête. Comme elle est, d'une certaine façon, la journée des fleurs, faisons de la Saint Jean la fête des chapeaux fleuris.

Inventons une nouvelle tradition:

"LES 12 HEURES DU CHAPEAU A FLEURS"

Article premier: Tous les Wierdois sont tenus de porter un chapeau le 24 juin: chapeau boule, canotier, chapeau melon, képi, chapeau mou, bonnet de nuit, chapeau cloche, barrette, salade, bérêt basque, chapeau chinois, mitre d'évêque, shako, chapeau de paille, heaume, tiare, bonnet phrygien, calotte, bonnet de ski, bombe de jockey, casque de mineur ou de pompier, casquette, bérêt alpin, képi de chef de gare ou de facteur, chapeau de gendarme, casquette de base-ball, chapeau pointuturlututu...

...le chapeau étant indispensable pour se protéger des ardeurs du soleil de la Saint-Jean.

Article deuxième: Tous les chapeaux circulant à Wierde le 24 juin seront garnis de fleurs: fleurs naturelles, en papier, en tissu, en métal,

en raphia, en rotin, fleurs d'oignons, fleurs de carottes, cactus, mauvaises herbes, branches feuillues... tout est admis!

Article troisième: Toutes les fantaisies sont autorisées, par exemple:

-Se mettre sur la tête une fleur énorme et y poser un chapeau minuscule.

-Se fabriquer un chapeau en forme de monument historique: je pense à la tour de Pise, garnies de petits géraniums aux balcons.

-Installer dans la ramure du chapeau un nid d'oiseaux ou un écureuil empaillé.

-On peut envisager la création d'un chapeau à deux places pour les amoureux (chapeau-tandem!)

Un jury (travaillant du chapeau) élira "le chapeau de l'année" et récompensera les réalisations les plus belles et les plus farfelues. Qu'on se le dise!

Il y en a qui coiffent Sainte Catherine; le 24 juin les Wierdois coifferont joyeusement la Saint-Jean.

J.Mathieu Blondiaux.
G.Donnet.

Remarque:-Le chevalier Renier de Wierde est décédé la nuit de la Saint-Jean-Baptiste en 1337. Considérons cette coïncidence comme un clin d'oeil de l'histoire qui nous permettrait d'ancrer une nouvelle tradition sur le blason de Wierde (décrit dans le Numéro 1 du Crespon).

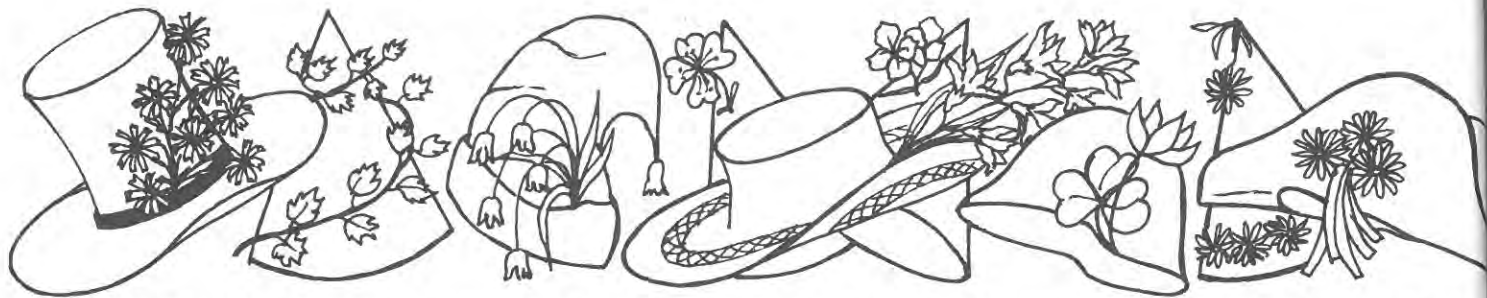
Bibliographie.

*Guide de Flandre et d'Artois Mystérieux- Presses Pocket.

*Le livre des bonnes herbes.P.Lieutaghi;Marabout service.

*Traditions de Wallonie.J.Lefevre; Guide Marabout.

*Les fêtes de nos pères.O.Havard;éd.Mame, Tours



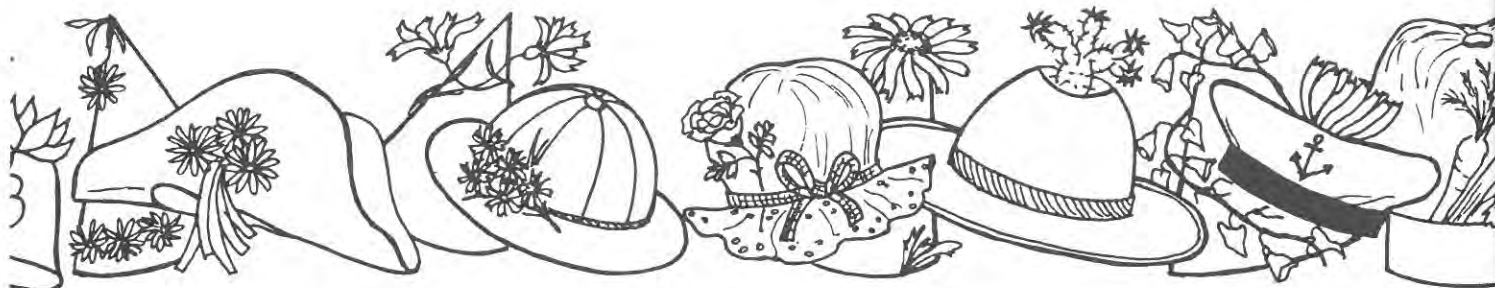
LA FETE A WIERDE.

Organisée par le nouveau comité des fête de Wierde:

LE TRONCQUOY

Samedi 24 juin 1989: 12 HEURES DU CHAPEAU A FLEURS.

A partir de 13 H. Pétanque, quilles, bi-cross....
Le soir concours de chapeaux à fleurs.
Feux de la Saint-Jean.
Barbecue.



LA FETE A ANDOY.

Vendredi 18 août 1989, noce d'or des époux MONMART-THIRANT.

Samedi 19 août, outre les diverses activités sportives,

BAL DES ANNEES 60, avec l'orchestre "les Jack's"
organisé par Le Crespon.

entrée: 250 Frs.

prévente: 200 Frs.

Dimanche 20 août, DINER TRADITIONNEL, organisé par Le Crespon.

Prix du menu: 400 frs.

Présence d'attractions foraines.

LA REVOLUTION A L'ECOLE D'ANDOY-WIERDE

Qui aurait donc pensé qu'une simple leçon d'histoire puisse nous faire monter sur scène? La révolution de 1789, pourquoi ne pas la jouer à notre façon lors de la prochaine fête de l'école? Evidemment, cela n'était qu'un vague projet mais les institutrices et nous, étions très enthousiastes. Notre idée originale fut retenue en vue du "Défi Culturel" qui aurait lieu à Namur, non pas en juin mais en avril! Il n'y avait donc pas un instant à perdre... il fallait activer, trouver un scénario, un décor, des costumes etc... Bref, c'était la révolution à l'école d'Andoy.

Grâce à l'aide de quelques personnes dynamiques, et bien sûr aussi à l'acharnement des enfants, les institutrices durent se rendre à l'évidence: leur découragement ne servirait à rien... Nous la voulions, notre révolution! Il fallait faire vite et bien, il nous restait quelques semaines seulement!

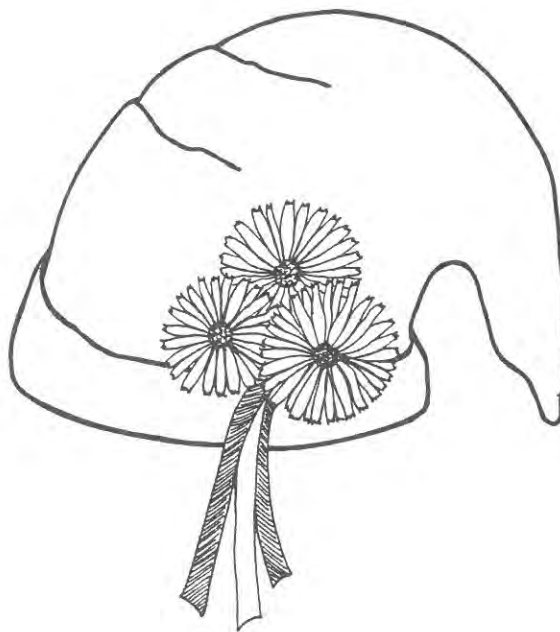
Notre travail, nos nombreuses répétitions nous apportèrent la victoire: le 17 avril 1989 à 13h30 notre spectacle débutait au palais des Expositions. La télévision nous filmait et les applaudissements nous récompensaient.

La révolution à Andoy, on s'en souviendra!

Maud et les élèves de 4°-5°-6° années.



La sortie du "Défi" (Photo Mme. Gérard)



La révolution se traduit donc dans notre école par un spectacle: "Le Roi, c'est Moi".

Quelques enfants jouent dans un grenier où ils découvrent d'anciens vêtements et une fée.

Ils décident de jouer à la révolution.

La fée fournit les décors (diapositives) et conduit le jeu. Chacun choisit un personnage, s'habille en conséquence et se présente.

On commence par le "tiers-état"; les paysans et les ouvriers dansent une ronde villageoise (La Capucine); la noblesse, le clergé et le roi se présentent ensuite et dansent un menuet. La "révolution" se manifeste par un échange de personnages à l'issue d'une ronde autour de l'arbre de mai. Les nouveaux personnages

se constituent en assemblée qui essaie de trouver les bases d'une nouvelle société idéale; l'affaire se termine dans la confusion; survient alors Napoléon. Le spectacle se termine par un chœur chantant une version moderne pour enfant du fameux "Ça Ira", avec une évocation des droits de l'homme en arrière plan visuel.

La pièce, les décors, les images, la mise en scène ont été conçus et réalisés par les institutrices, les élèves et les parents de la "petite" école communale d'Andoy-Wierde et Mmes. Renée Garçons, Jacqueline Mathieu, Janine Seulet, Mm. Géo Donnet, Paul Peiffer et François Reuter.

Madame Lemineur
Institutrice.



JEU SCENIQUE SUR LA REVOLUTION FRANCAISE
PRESENTE PAR LES ENFANTS
DE L'ECOLE COMMUNALE D'ANDOY-WIERDE (NAMUR)

WIERDE A L'EPOQUE FRANCAISE

■ 1989 est une année faste pour nos voisins français : la commémoration du bicentenaire de la révolution française suscite maintes manifestations. Il nous est donc apparu intéressant de nous interroger sur les effets positifs et négatifs que la révolution apporta à nos régions et sur les répercussions qu'elle entraîna dans notre village.

■ Si les effets de la révolution ne furent perceptibles qu'à partir de 1794, il est évident qu'un léger détour par la révolution "belge", celle qui établit les "Etats belgiques Unis" en 1789, nous semble opportun. En juin 1790, le commandement de l'armée des patriotes est confié à un général prussien, Schoenfeldt. Ce dernier eut la bonne idée, après une défaite cuisante, d'installer son quartier général au château d'Andoy (propriété de Mme Marie-Joseph Haccourt, veuve de Michel Raymond, batteur de cuivre) (1). Il entoure le village de retranchements et de batteries (2). L'état des troupes belges était lamentable : les officiers préféraient oublier la guerre dans des fêtes et des bals donnés au château. La proximité des troupes autrichiennes était pourtant évidente : le bois d'Hausse séparait les avant-postes des deux armées. Van der Noot et deux membres du Congrès viendront deux fois enquêter à Andoy (le 20 septembre et le 19 novembre) sur la situation de l'armée. Schoenfeldt quittait Andoy le 22 novembre 1790 et le 24, il abandonnait Namur sans combattre. Notre "république" (3) éphémère échouait, l'Autriche rentrait en possession des Pays-Bas.

■ Le 26 juin 1794, les armées révolutionnaires françaises prirent définitivement possession de nos territoires après une victoire sur les Autrichiens à Fleurus. 33 jours plus tard, à Paris, Robespierre et son régime tombaient. Nos régions évitèrent donc cette période pénible que fut la Terreur.

En octobre 1795, nos territoires sont annexés à la république française. Le département de Sambre-et-Meuse regroupe alors le comté de Namur et des territoires liégeois et brabançons dispersés. Il est divisé en arrondissements (Namur), eux-mêmes divisés en cantons (canton de Wierde ou de Namur-Sud suivant les appellations). Ces cantons se composent de communes. A ce moment, Andoy est une commune distincte de Wierde. Le maire d'Andoy s'appelle Monsieur Louis de Laroche, celui de Wierde, Monsieur Sana. (4) C'est en 1798, le 15 février, 27 pluviôse an VI, que Rosart, un agent remplaçant le président du canton, émet le voeu de restructurer le canton de Wierde en 22 communes toutes situées à une distance inférieure à 2 lieues de Wierde. Il propose la fusion entre Andoy et Erpent. La fin de ce document résume ce premier impact de la révolution, le système administratif français propose un découpage nettement plus conforme à la réalité que celui qui était en vigueur sous la domination autrichienne. Nous concluons avec ces quelques mots de l'agent Rosart : "*Il est temps que le reste de féodalité disparaisse du sol républicain*". (5)

■ La république française secouée par les émeutes de la faim (20 mai 1795) et la hausse des prix impose les territoires nouvellement annexés. La taille de l'Ancien Régime est abolie soit, le système français en matière d'impôts se veut égalitaire mais les intentions françaises sont claires : on exploite un pays conquis. Un document du 18 thermidor an IV, 7 août 1797, nous fait part des difficultés financières du canton de Wierde. La quote-part relative à un emprunt forcé s'élève à 30.000 livres. Les représentants cantonaux souhaitent une diminution de 10.000 livres. Leurs arguments sont parfaitement plausibles : "*Le canton de Wierde a été le théâtre de la guerre.*" "*Il a fourni a toutes les réquisitions*", "*Il a été différentes fois ravagé et pillé par les*

armées". (6) Le 18 août 1797, 29 thermidor an IV, de nouvelles taxes (50 livres) frappent certains habitants : le curé d'Andoy, ainsi que deux fermiers : Rosart et Guillaume. D'autres taxes suivront : 110 quintaux de seigle et d'épeautre devaient être fournis par les communes du département. Quatre habitants d'Andoy sont à nouveau touchés : la veuve Philippart, la veuve Servais, Jacques Guillaume et un certain "Lambert". Ils doivent livrer, chacun, 100 kilos d'épeautre et 100 kilos de seigle. La France a faim, nos régions seront dépouillées. Sous des dehors "généreux" (la suppression de la dîme et de la taille reste un acquis non négligeable ; l'égalité devant l'impôt est un droit nouveau pour les Belges), la république profite de l'annexion de la Belgique. *"L'imposition annuelle sans distinction de classe varie suivant les besoins et suivant la demande."* (7) Les paroles de ce député français rappelées par Paul Verhaegen dévoilent les véritables intentions de la république : *"Il faut dépouiller la Belgique de subsistances, de chevaux, de cuirs, de draps, de tout ce qui peut être utile à notre consommation, établir les contributions, enlever tout l'argent possible."* (8)

■ Le 11 vendémiaire an VI, le 26 octobre 1797, le curé d'Andoy, P.J. Cellier dressait un *"état des biens curiaux"* (8). La cure d'Andoy disposait d'un bonnier cent verges de terre. La cure et les biens curiaux sont reconnus comme étant des biens communaux appartenant à la république. Tout citoyen pouvait louer ces biens : c'est ainsi qu'Étienne Marsin habitant Andoy devint le locataire de la cure d'Assesse et de ses 7 bonniers cent verges. (9) Le Directoire, tout comme la révolution est anticlérical. La cure d'Andoy sera louée à un citoyen de Namur, Mélotte, pour 110 francs par an : soit 35 francs pour les terres et 75 francs pour la cure. Mélotte ne sera pas longtemps locataire : la gendarmerie nationale établit un casernement au presbytère,

le 11 prairial an VI, le 30 mai 1798. *"La république qui en est la propriétaire peut en disposer pour un service public"* (10) Mélotte dut quitter dans les 15 jours le presbytère. Il toucha des indemnités qui furent fixées par des experts choisis par chaque partie. Les communautés religieuses de Géronsart et de Grandpré avaient cessé d'exister. La loi républicaine les avait chassées, les bâtiments n'étaient plus que des domaines nationaux. Chaises, tables, armoires, draps, couvertures de la caserne de gendarmerie provinrent donc de ces abbayes.

Le 16 juillet 1801, lorsque Bonaparte signe, avec le pape, le Concordat, celui-ci n'annule pas les mesures prises sous le Directoire relativement à la suppression des biens d'Église; il compense par le versement d'un traitement aux ministres du culte. De plus, une stricte correspondance entre les circonscriptions civiles et religieuses apparaît : département-diocèse, canton-doyenné, commune-paroisse. Le 20 thermidor an X, les différents prêtres du département viennent signer un document attestant leur ralliement au Concordat. L'évêque, Monseigneur Bexon, en accord avec le préfet Pérès, s'engageait à faire prescrire tous les ecclésiastiques domiciliés dans le département. (11) Ce n'est que 4 jours plus tard, que Jean Joseph Dubreucq, curé d'Andoy, ira à son tour signer son engagement vis-à-vis du Concordat : *"Je soussigné Jean Joseph Dubreucq, curé d'Andoie déclare que j'adhère au Concordat et que je suis de la communauté des évêques nommés par le premier Consul et institués par le pape"*. (12)

Le décret du 28 prairial an XI, 17 juin 1803, fit d'Andoy une succursale de Wierde (paroisse de second ordre par comparaison aux cures), tandis que la paroisse de Wierde était devenue le siège de l'église paroissiale du canton de Namur-Sud. (13)

Le 22 thermidor an 11, 10 août 1803, lors d'une cérémonie à la cathédrale

Saint-Aubain, les prêtres du diocèse prêtent à nouveau serment : *"Devant Emmanuel Pérès, préfet du département de Sambre-et-Meuse, Jean Joseph Dubreucq curé desservant Andoy a prêté individuellement pendant la célébration de la messe et après l'Évangile le serment conçu en ces termes :*

"Je jure et promets à Dieu, sur le saint Évangile de garder obéissance et fidélité au gouvernement établi par la constitution de la république française. Je promets aussi de n'avoir aucune intelligence, de n'assister à aucun conseil, de n'entretenir aucune ligue soit dedans, soit en dehors qui soit contraire à la tranquillité publique et si dans mon diocèse ou ailleurs j'apprends qu'il se trouve quelque chose au préjudice de l'État, je le ferai savoir au gouvernement." (14)

■ L'action sanitaire de la République, du Consulat et ensuite de l'Empire est aussi considérable. Elle répond aux préoccupations hygiénistes du siècle des Lumières : prévention des épidémies... Jenner découvre le procédé de la vaccination (1796-1798), ce sera l'occasion, pour les autorités de montrer leur intérêt pour la médecine préventive.

Une épidémie s'est abattue sur l'arrondissement de Namur. Deux rapports de l'adjoint au maire, Massart, font part de 15 cas de vérole à Andoy. Les rapports spécifient que 3 vaccinations eurent lieu bien qu'aucun cas ne fut mortel ou n'ait entraîné la défiguration. Afin de vaincre l'incompréhension du peuple, la vaccination anti-varioloque était gratuite. (15)

■ Le Consul, par un arrêté du 12 brumaire an X, recommandait aux préfets de prescrire aux maires de faire poser des bornes de séparation dans toutes les communes qui n'ont pas de limites naturelles. Ces bornes devaient se trouver à tous les angles "rentrans" et "saillans" de leurs territoires. (16)

Monsieur Louis de Laroche, le jeudi 7 février 1805, 18 pluviôse an XIII, accompagné de Joseph Massart, Jean Detilieux et Henri Joseph Oger commence le bornage. Des difficultés interviennent avec la commune de Mozet. C'est pourquoi le préfet Pérès désigna le géomètre-arpenteur en chef, Colin, pour effectuer à Andoy la délimitation du territoire de la commune et sa division en sections. Un procès-verbal daté du 7 prairial an XIII, 28 mai 1805, fait état des limites choisies entre Andoy et les communes voisines.

■ La restructuration du canton de Wierde, projet de l'agent Rosart le 15 février 1798, se réalisera sous l'Empire. La fusion d'Andoy et d'Erpent se prépare dès 1806. Dans un extrait du registre des délibérations du conseil municipal d'Erpent, on se félicite de cette réunion et l'on prévoit que *"les droits de pâturages et de glanages seront conservés aux deux communes"*. (17) Cette fusion paraît d'autant plus probable qu'un décret épiscopal de Monseigneur Pisani de la Gaule en date du 31 mars 1805, vu et approuvé par le préfet Pérès, avait déclaré *"réunie la paroisse d'Erpent à celle d'Andoy pour ne former qu'une seule et même succursale à la charge des habitants des deux communes dont le siège sera Andoy"*. (18)

Le 23 avril 1806, Monsieur Louis de Laroche, maire d'Andoy envoie au préfet une lettre dans laquelle il se fait l'interprète des habitants dans le but d'éviter la fusion. Voici les motifs évoqués : *"la grande différence de qualité de terre...et en fait ce sont deux peuples différents qui sympathisent fort peu et ne vivaient jamais ensemble avant l'établissement de la grande route."* Dans cette même lettre, le maire d'Andoy propose au préfet une fusion avec Wierde : *"Wierde ne présente aucun des inconvénients énoncés icy. Les deux villages sont à la vue l'un de l'autre. Les deux clochers sont en présence et si les habitants d'Andoy sont privés d'avoir un pasteur dans leur église au moins peuvent-ils*

apercevoir le clocher de réunion et entendre la cloche qui les appelle à la prière ; tandis qu'au contraire aucun de ces avantages n'existe avec Erpent dont les habitants n'ont pas trois arpens de terre sur Andoy, dont les intérêts ne sont pas du tout les mêmes et qu'aucune circonstance ne met en contact"(19)

La réponse du préfet parvient 5 jours plus tard à Monsieur de Laroche : "Je vous informe, monsieur le maire, que mon intention est de réunir les communes d'Andoy, Sart-Bernard à celle de Wierde". (20)

Le 18 juin 1807, le maire de Wierde, Monsieur Sana, donnait son avis au préfet au sujet de cette réunion : "les deux villages qui se réuniraient avec Wierde avaient des chemins praticables en toutes saisons et des ressources suffisantes pour faire face aux dépenses municipales". (21) Le 22 juin, une seconde lettre de Monsieur Sana révèle toute son amertume devant l'exécution de sa charge de maire de Wierde : "J'aurais dû observer à Monsieur le préfet qu'il existait très peu de personnes en état de gérer les fonctions de maire. Ceux qui en sont capables ne veulent pas entendre parler de fonction, je dis capable, en état d'écrire et de faire leur affaire. Cette circonstance me touche beaucoup, monsieur le préfet quand on doit donner des renseignements précis sur l'inéptie des habitants d'une commune dont l'administration m'est confiée." (22)

Cette fusion est décrétée le 11 janvier 1808 par Napoléon Bonaparte :

"Au palais des tuileries, le 11 janvier 1808

Napoléon, empereur des Français, roi d'Italie et protecteur de la confédération du Rhin

Sur le rapport de notre ministre de l'intérieur

Notre conseil d'Etat entendu

Nous avons décrété et décrétons ce qui suit :

Art 1er : La commune d'Andoy et du Sart Bernard sont réunies à celle de Wierde département de Sambre et Meuse. Leurs registres et papiers seront transférés à la mairie de Wierde.

Art 2 : Notre ministre de l'Intérieur et celui des finances sont chargés de l'exécution du présent décret.

signé Napoléon

par l'empereur, le ministre secrétaire d'état, signé Hugues B. Maret pour amplification le ministre de l'intérieur." (23)

Un extrait du "registre aux délibérations du conseil municipal de la commune de Wierde, Andoy et Sart-Bernard y réunis", daté du 14 mai 1808 nous apprend que le maire de la nouvelle entité est Monsieur de Laroche, Monsieur Sana n'est plus membre du conseil municipal. (24)

■ En conclusion, l'aspect le plus négatif des régimes français fut, dans nos régions, les lourdes impositions qui frappèrent les citoyens. Pourquoi la révolution française nous a-t-elle tant exploité financièrement ? Les revendications locales du contribuable de Wierde étaient inaudibles à Paris. Si la distance qui sépare les gouvernants du peuple est grande, les inégalités se creusent.

La structure administrative mise en place facilite la gestion de l'Etat. Quant à la sécularisation des biens d'Eglise, même le régime hollandais ne pratiquera aucune restitution.

Les propos que Monsieur de Laroche adressait au préfet Pérès rejoignent les observations d'habitants de Wierde : "Les deux villages sont à la vue l'un de l'autre".

Pour que la fusion soit la meilleure possible, selon le maire, il faut aux habitants des intérêts communs et des circonstances qui les mettent en contact.

Pourquoi pas la recherche de son passé ?

B. MOREAUX

à limites avec Wierde

En parlant de la borne n° 6 nous avons reconnu d'après les indications du maire et des indicateurs d'Andoy et en présence du maire et des indicateurs de Wierde, que les limites, entre les deux communes étoient ^{par le ruisseau du moulin} et la remontant, jusqu'au ruisseau dit le grand Crespou, que l'on suit ^{par le ruisseau du moulin} jusqu'à le quel forment deux branches, l'une ditte grand, et l'autre petit Crespou, l'on suit le chemin, en laissant le pré mailleux à droite, jusqu'à la rue, avec le chemin dit type des moulin, de ce point, les limites sont en ligne droite vers le sud jusqu'au premier des quatre arbres de parois, qui séparent le jaulois en deux parties celle au levant a monsieur de Waler et celle au couchant a monsieur de la Roche.

De cet arbre le chemin du jaulois fait limites jusqu'à sa rencontre avec la route de Waurin a Suberbourg. Cette rencontre ayant été reconnue pour être le point de séparation entre les trois communes, savoir Andoy au nord et couchant, Wierde au levant et devant-mains au sud, en conséquence il y sera planté sur la route n° 7 en cet endroit nous avons clos cette partie de notre procès verbal que les maires d'Andoy et de Wierde ainsi que leurs indicateurs ont signés avec nous.

Signatures d'Andoy

Signé Louis de la Roche maire
 idem M. J. Massart adjoint
 idem - J. Poiriez indicateur
 idem - J. Oger indicateur

Signatures de Wierde

Signé Pierre maire

- (1) : Baron de Moreau : "Fortifications de la Révolution brabançonne à Andoy" Namurcum T. 42 (1970) page 10.
- (2) : Vicomte Terlinden : "Andoy : souvenirs de la révolution brabançonne" source : "Souvenirs historiques de Joseph Walter" Musée de l'Armée, Bruxelles, 1972.
- (3) : Cette république n'avait aucun point commun avec la république française. Elle était conservatrice, favorable à la restauration des anciens privilèges abolis par Joseph II et à la prédominance du clergé et de la noblesse.
- (4) : De nombreux documents attestent cette séparation dont celui repris ci-dessus.
- (5) : A.E.N. : Département de Sambre-et-Meuse : "Réunions des communes an VI" n° 105.
- (6) : A.E.N. : Département de Sambre-et-Meuse : "Emprunt forcé-réclamation" n° 344.
- (7) : A.E.N. : Département de Sambre-et-Meuse : "Impositions antérieures à l'an V" n° 260 et "Nouvelles taxes et Surtaxes" n° 330.
- (8) : Paul Verhaegen : "La Belgique sous domination française" T. 1 pages 58-59, Bruxelles, 1929.
- (9) : A.E.N. : Administration des Domaines (1794-1868) : "Suppression des cures non deservies par des prêtres sermentés : exécution dans le canton de Wierde" farde 6 et "Régies des biens domaniaux" : "procès-verbal de location de cures" farde 353.
- (10) : A.E.N. : Administration des Domaines (1794-1868) : "Régie des biens domaniaux" : "An V et VI : casernement des gendarmeries d'Andoy".
- (11) : François Jacques : "Le rétablissement du culte catholique après la révolution" pages 162-164, Gembloux, 1962.
- (12) : A.E.N. : Département de Sambre-et-Meuse : "Registre des prestations de serment du clergé an XI - XIII" n° 128.
- (13) : François Jacques : idem (11) page 125.
- (14) : A.E.N. : idem (12)
- (15) : A.E.N. : Département de Sambre-et-Meuse : "Police sanitaire de Namur-Sud" (1811-1813) n°127.
- (16) : A.E.N. : Département de Sambre-et-Meuse : "Démarcation des communes et cantons : procès-verbal de délimitation du territoire d'Andoy et de sa division en sections" n°104.
- (17) : A.E.N. : Département de Sambre-et-Meuse : "Réunion des communes an XII" n° 106.
- (18) : A.E.N. : François Jacques : idem (14).
- (19)-(20)-(21)-(22) : A.E.N. : idem (17)
- (23) : A.E.N. : idem (17) : "décret impérial" n°106.
- (24) : A.E.N. : Département de Sambre-et-Meuse : "Surveillance des chemins municipaux" n°206.

MILICIENS DE LA LEVEE 36 A ANDOY

(
3
Le fort d'Andoy, un des neuf forts de la position fortifiée de Namur, participa à l'animation du village depuis sa construction jusqu'à sa démilitarisation en 1946. A travers cet article, nous vous proposons une tranche de la vie militaire du fort grâce au témoignage du soldat milicien Edmond CASSART de la classe 36 qui effectua son service militaire à Andoy. Réengagé en 1938 au 13^e de Ligne à Namur comme sous-officier, il participa au sein du 3^e bataillon à la "défense d'intervalles" entre forts. Evacué vers la Lys avec son unité, il y fut fait prisonnier et emmené en captivité en Allemagne pour cinq ans. Il termina sa carrière comme adjudant-chef RSM(1) à l'hôpital militaire de Liège et fut pensionné en mai 1969.

EFFECTIF DU FORT D'ANDOY EN 36.

Lors de mon passage, l'unité était composée de la manière suivante: trois officiers (le Commandant Pinchart, le lieutenant Gathy et le médecin), huit sous-officiers (le premier maréchal des logis Faniel RSM (1), les maréchaux des logis Cléseur, Van Uyt Vinck, Lambotte, Cassart, Oger, l'adjudant Russon chef machiniste et un maréchal des logis réserviste surnommé le dormeur, des brigadiers (dont le brigadier Alomène), des volontaires spécialisés et dix-sept miliciens.

L'effectif en temps de paix comportait donc environ quarante personnes et passait à quatre cents en temps de guerre (si ma mémoire est bonne!).

1-RSM: Abréviation de Adjudant de Corps (en anglais: Regiment Sergeant Major)

INCORPORATION

J'ai été appelé sous les armes le 1 juin 1936 avec seize autres miliciens (nous devions nous présenter au fort à 14 heures). A cette époque, une classe de miliciens en remplaçait une autre. Celle de 1936 dont nous faisons partie fut la dernière à rester huit mois; Les suivantes en firent dix-sept.... et plus.

Le service militaire dans un fort, à l'époque, pouvait se diviser en trois périodes:

- huit jours de prises de contacts
- Instruction (quatre mois)
- Perfectionnement, exercices, alertes

LES PREMIERS JOURS.

Après le rassemblement à la salle de cours, l'appel, la désignation des chambres et les souhaits de bienvenue du Commandant Pinchart, on nous lisait les lois militaires. Ce préambule était suivi des actes administratifs accomplis lors de toute incorporation (livret militaire, empreintes digitales, etc...). Un tableau de service établi pour une semaine nous était également remis; un horaire strict était précisé: réveil à 6 h.; repas de 6h. 30 à 7 h.; corvées de 7 à 8 h.; rassemblement à 8h.; inspection et cours théoriques de 8 à 12 h.; dîner de 12 à 12h.30 suivi pour certains de corvées; service de l'après midi de 14 à 18 h.; souper à 18h.; sortie de 18 à 22 h. (pour ceux qui ne sont pas de service ou punis); appel, extinction des feux et lumières à 22 h.

Cette première semaine destinée à nous familiariser avec notre nouvelle vie et notre équipement était aussi celle des visites médicales et des vaccinations que la plupart voyaient venir avec beaucoup d'appréhension; avec raison d'ailleurs; le premier vaccin en effet, administré en plein soleil (très chaud) fit tomber en syncope la moitié de l'effectif; les futurs héros, torsos nus, s'évanouirent sous les assauts conjugués d'un soleil torride et d'un infirmier sadique! mais quarante-huit heures de consigne dans les chambres leur permirent de récupérer. Quelques cours théoriques, quelques exercices à pied et surtout l'apprentissage du salut (indispensable avant toute possibilité de sortie) nous amenèrent au premier week-end.



Photo J. Bette

SOLDATS DE LA GARNISON DU FORT
"PRETS A COMBATTRE"

INSTRUCTION.

L'instruction spécifique au fort durait quatre mois durant lesquels, chaque jour excepté les week-end, le service, la théorie, les exercices à pied (sans, puis avec armes) se déroulaient sans jamais faiblir. Pour ma part, je fus instruit comme téléphoniste signaleur au fort de Suarlée où se trouvait le

camps école de la position fortifiée de Namur. Durant tout le service et spécialement pendant ces quatre mois, nous étions soumis à une discipline forte et rigide qui n'admettait pas de relâchement spécialement lors des inspections.

PERFECTIONNEMENT.

L'instruction terminée, les théories sont moins nombreuses mais les exercices pratiques sont journaliers. Ils ont lieu à l'intérieur du fort, aux coupoles, pour les canonniers (il y avait à l'époque sept canons en service) les pointeurs, les chargeurs, les mitrailleurs et les observateurs.

Personnellement, j'étais affecté aux "T.S." (téléphonistes signaleurs). Nous réalisions des liaisons entre le bureau de tir et les différents organes du fort (coupoles de tir, d'observation, de mitrailleuses ou de grenades, tour d'air et différents postes de défense). Nous installions également des lignes extérieures entre le poste d'observation situé à Mont Sainte Marie et le fort. Les sorties d'exercice comportaient un effectif de sept personnes (six miliciens accompagnés du brigadier Alomène) équipées de brouettes débitant le câble téléphonique, de perches (pour le passage des routes) et de téléphones. Nous partions le matin par le sentier du Grand



Photo C. Tamsyn

LES SOLDATS S'AMUSENT COMME ILS PEUVENT ... (devant le poste d'observation de Limoy construit par les Allemands en 1914 - 1918).

Bon Dieu, installions la ligne, assurions le contact téléphonique et démontions avant le retour l'après-midi. Les liaisons régulières entre forts se faisaient par téléphone ou par projecteurs (en morse) de nuit.

LES SORTIES.

Les sorties de loisir se faisaient surtout à Andoy dans les différents cafés et notamment le café Russon tenu par notre adjudant machiniste, sa femme et sa fille Germaine. (NDLR. il existait également le café Gilon animé par la fille du cafetier, Simone, bien connue de tous pour sa gentillesse, et qui finit par épouser un milicien de la classe 37) ainsi que le café Cassart à Loyers en face des écoles. Certains (qui avaient la permission de minuit) empruntaient le bus pour Namur. On ne pouvait pas quitter la garnison dont les limites étaient fixées à cinq kilomètres au sud du fort.



Photo C.Tamsyn

SOLDATS POSANT DEVANT LE POSTE D'OBSERVATION DE LIMOY

Cette clause du règlement nous empêchait d'ailleurs de réaliser des exercices de liaison avec l'église de Courrière prévue pourtant comme poste d'observation en temps de guerre. Les sorties en dehors des heures permises nécessitaient, lors du retour des exploits d'ingéniosité



Photo J.Bette

SOLDATS DE LA GARNISON DU FORT

afin d'éviter la garde de service et la punition assurée. A leur rentrée dans les chambres, les retardataires trouvaient leur lit "en portefeuille", ou les godasses mélangées; la réaction alors était immédiate: tous les lits étaient retournés. A d'autres moments, les "haves-sacs" et "cassettes" étaient vidés dans une paille générale; sans lumière, nous devions tout ranger afin de présenter la chambre en ordre à l'appel et éviter la consigne générale. En temps de paix, nous occupions des baraquements en bois construits sur des dalles en béton à l'extérieur de l'enceinte et à gauche de la rampe d'accès au fort.

INCIDENTS DE TIRS.

Lors d'un exercice de tir réel "à boîte à balles" (plus ou moins 200 billes d'acier dans un obus) sur cible, pendant une inspection des résultats par les officiers, une mauvaise interprétation d'un téléphoniste signaleur (le soldat milicien Weizel) provoqua un nouveau tir; les officiers inspecteurs avaient quitté la zone de sécurité de justesse.

A cette époque tous les pourtours du fort étaient boisés sauf la plaine d'exercice face à l'entrée. En 1939, tout fut rasé pour dégager les champs de tir. Les rappelés profitèrent de l'occasion pour déguster les faisans "malencontreusement" subtili-

sés dans le domaine du Vicomte Simonis.

En temps de paix, les petits fortins entourant le fort étaient fermés à l'exception de ceux bordant la Nationale 4. Le 13° de Ligne, chargé de la défense des intervalles des forts y effectuait des exercices ponctuels.

DISCIPLINE.

La discipline était très sévère et rien ne s'oubliait; un soldat milicien originaire de Naninne, rappelé deux ans après la fin de son service dut commencer son rappel en terminant ses jours de salle de police qu'il n'avait pu exécuter en raison de sa démobilisation !!

CONCLUSIONS.

Ces quelques aspects de la vie d'un milicien au fort d'Andoy ne constituent qu'une amorce d'une histoire qui reste à écrire. Il serait utile que les anciens rassemblent leurs souvenirs pour nourrir en anecdotes "l'album de la vie quotidienne au fort avant la guerre" que nous souhaitons établir.



Photo C.Tamsyn

LES SOLDATS ECLAIREURS POUR
L'ARTILLERIE POSENT EN COMPAGNIE
DE LA FAMILLE TAMSYN-SERVAIS
(rue des Balaives 131-133)

LES PREMICES DE LA GUERRE.

A la mobilisation en 1940 j'étais, comme jeune sergent, sous-officier ravitailleur en munitions avec le Lieutenant Malevez (contrôleur des contributions après la guerre) au poste de commandement du 3° bataillon du 13° de ligne commandé par le Major Lamy. Notre Etat-Major était installé à la ferme Dechamp. Nous fûmes mêlés aux prémices de la bataille du fort et avons supporté les premiers bombardements allemands près du château de la Perche. Le premier blindé ennemi qui se camouflait derrière la maison Oger fut abattu par le Caporal Dujeu à l'aide de son canon de 47mm installé au fortin de la nationale 4.

Edmond CASSART.



Photo C.Tamsyn

SOLDATS DE LA GARNISON DU FORT
A LA RUE DE LIMOY DEVANT
L'HABITATION DE FEUE M.HASTIR

LES SPORTS A WIERDE

Cette rubrique est destinée à vous tenir au courant des activités des clubs sportifs et autres. En effet, il convient que les habitants de Wierde et d'Andoy vivent pleinement les diverses péripéties et

LA ROYALE PELOTE D'ANDOY.

Ce club est naturellement le plus ancien du village, c'est au début des années 1920 qu'il s'est constitué, à la sortie de la guerre 14-18, sous le nom qui fait sourire aujourd'hui de "Pign Pign Club".

Toute la jeunesse d'alors en faisait partie et s'adonnait à son sport favori le dimanche. Tous ne jouaient pas, mais les joueurs étaient encouragés et soutenus par leurs amis.

Il n'était naturellement pas question de disposer alors d'un ballodrome privé, aussi, c'est sur la voie publique que l'on traçait le jeu.

Le premier du genre devait se trouver devant le café de Monsieur Romain et de Germaine Oger, mais fut transféré ensuite sur la place de l'église, devant le café Lizée.

En ces temps héroïques, les joueurs devaient acheter leur équipement complet de leurs deniers et devaient se déplacer par leur propre moyen: le vélo.

Serez-vous étonnés d'apprendre qu'ils leur arrivaient de pédaler jusque Seraing, de jouer la lutte et de faire le chemin de retour avec, dans leur bagage, une magnifique coupe en cristal du Val-Saint-Lambert (aujourd'hui disparue). Tout ceci pour vous démontrer le courage dont ces jeunes faisaient preuve. Honneur donc aux anciens.

activités de ce genre d'associations. Aussi, sera-ce avec le plus grand plaisir que nous vous ferons part, à l'avenir, de tous les événements s'y rapportant.

C'est Monsieur l'abbé Daniel Deville, un ancien d'Andoy, qui préside maintenant aux destinées du club. Il habite 9, chemin du Croly 1384, à Quenast. Il est là-bas le curé d'une paroisse, mais chaque dimanche, on le voit sur le ballodrome d'Andoy. Il est aidé dans sa tâche par le secrétaire Guy Lambotte, 36, avenue du Bois l'Evêque à Andoy (téléphone: 400151).

N'hésitez pas à le contacter. La gestion des biens du club est confiée à son frère Michel, 2, rue de Nanvoie à Andoy (téléphone: 400322). Le club cherche bien sûr de nouveaux joueurs pour assurer sa pérennité. Si vos enfants manifestent un penchant pour ce sport, adressez-vous au secrétaire. Ils y seront accueillis cordialement.

La saison de balle pelote commence vers le début avril par les luttes de championnat et se termine en septembre par les luttes de coupe et de grands prix.

Ces joutes ont lieu les samedis et dimanches, et quelque autre jour si besoin est. Les membres du club sont environ 30 sans compter les sympathisants. Quatre équipes différentes ont participé aux différentes compétitions la saison dernière. L'équipe de promotion a occupé le milieu du classement, tandis que la division II se classait 3^e de sa catégorie. Deux équipes de jeunes prenaient part au

championnat. Les pupilles I terminèrent premiers, tandis que les pupilles II obtinrent une 2° place assez enviable. Gageons que cette année encore, ils sauront mettre un point d'honneur à défendre leur réputation.

Les pupilles I sont alignés cette année en minimes. Les discussions qui ne manquent pas de surgir sur le ballodrome sont l'occasion de prolonger quelque peu le débat devant un verre de bière bien tassé, tout en savourant les mets préparés au barbecue qui s'y organise chaque dimanche.



Equipe Pupilles I championne 88.
(Photo M. Bertrand)

ANDOY-WIERDE FOOTBALL CLUB.

Tel est le nom de ce club sympathique et méritant, né en 1976, des oeuvres d'un groupe de mordus du ballon rond.

C'est à monsieur Albert Monmart qu'est confiée la présidence, 943, chaussée de Marche à Wierde (tél: 400010).

Le secrétariat est assuré par Monsieur Robert Michaux, 1, rue Ferme Moreau à Wierde (tél: 401348). Quant à l'argent du club, il est géré par Monsieur Roger Bertrand, 33, rue du Vieux Fermier à Andoy (tél: 401216). La cheville ouvrière du club est bien sûr Robert Michaux que vous devez contacter pour l'inscription de vos enfants.

Les matchs et les entraînements ont lieu au terrain de la rue des Platanes au lieu-dit la Motte de Pierres.

C'est un club important quant au nombre de joueurs, en effet, pas moins de sept équipes participeront au prochain championnat, ce qui fait un total de plus de cent joueurs qui animeront les week-end de l'hiver prochain.

Faisons maintenant le bilan

de la saison écoulée: une 10° place a sanctionné les prestations de la division 4A provinciale. Les juniors UEFA ont terminé 3°, les cadets B étaient 9°, les minimes A occupaient la 6° et les préminimes B se sont contentés de la 9° place. Le bilan n'est certes pas prestigieux, mais ne dit-on pas que l'important est de participer.

Les mois d'été sont naturellement destinés au repos pour ce sport exigeant, mais croyez bien que les dirigeants les mettent à profit pour préparer et mettre au point tous les détails relatifs aux activités du club. Ils ont convenu que chaque équipe disposerait maintenant d'un entraîneur. C'est par des acrobaties sans cesse répétées que le budget peut être considéré comme satisfaisant.

La politique des transferts adoptée depuis les origines du club est maintenant révoquée, politique nécessaire au début, mais remplacée maintenant par l'intégration progressive des jeunes de chez nous, formés par le club.

L'argent épargné a servi à acheter des blocs pour la construction des tribunes et l'amélioration des installations. Aussi, le comité fait un pressant appel surtout aux parents qui amènent leurs enfants au terrain, pour qu'ils

y restent et les encouragent de leur présence. Soutenez ce club qui procure un délassement sain à un si grand nombre de nos jeunes. Sans vous et votre aide, il serait difficile de continuer une si noble tâche.



Equipe cadets saison 88/89 (Photo J.Bette)

LE TENNIS DE TABLE D'ANDOY-WIERDE.

Ce club fut créé à Andoy en 1969 par un groupe de six jeunes. La présidence est assurée par Claude Fleury, 20, rue des Cortils, à Erpent (tél.:302875). Il en est d'ailleurs un des fondateurs.

Maurice Denis 132, boulevard de la Meuse à Jambes en est le secrétaire (tél.:301148). Quant au trésorier, il s'agit de Jean-Louis Godfroid, 388, rue de Loyers, à Lives-sur-Meuse (tél.:581366). Si vous désirez inscrire vos enfants ou obtenir d'autres renseignements sur ce sport, n'hésitez pas à contacter André Bertrand 39, rue du Vieux Fermier à Andoy (tél.: 400296).

Le local du club se trouve à l'étage de la salle Lizée à Andoy. Les entraînements ont lieu le mercredi soir pour les jeunes et le jeudi soir

pour les adultes, tandis que les matchs de compétition se disputent toujours le samedi après-midi. Actuellement, 26 joueurs se répartissent dans les différentes catégories et d'autres affiliations sont espérées dans un proche avenir.

Cette année, quatre équipes de quatre joueurs ont disputé le championnat, la division 3D a obtenu la 4^e place, la division 3E se voit reléguée en division 4, la division 6D a terminé avant-dernière, tandis que la 6E enlève le titre et monte en division 5.

N'allez surtout pas croire que ce sport est de tout repos. Il recèle aussi ses dangers. Je n'en veux pour preuve que cet incident bizarre qui advint à un des meilleurs joueurs du club. Furieux d'avoir raté une balle assez fa-

cile, ce joueur se laissa aller à frapper le mur si violemment qu'il se cassa le pied. Ce fut un épisode pénible pour celui-ci; il aurait été mieux vécu, s'il s'était contenté, comme beaucoup, de briser simplement sa raquette.

Le club n'a pas d'activités parallèles, n'ayant jamais de spectateurs. Mais le local s'avérant trop petit, il n'est pas utopique de penser que les dirigeants cherchent

LES LUMCONS.

le dernier-né des clubs sportifs est bien sûr "l'Archerie les Lumçons" d'Andoy-Wierde. En effet, ne date-t-il pas d'octobre 1984. Il comptait à ce moment cinq membres. Cet effectif s'est étoffé petit à petit pour arriver maintenant au nombre de 27.

Le président fondateur est Jacques Seulet, 52, rue Grande, 5141 Andoy; le secrétariat est assuré par sa femme Jeanine (tél.:400959).

Ces deux chevilles ouvrières sont aidées dans leur tâche par le trésorier Jamy Groignet, 7, rue Elisabeth, à Saint-Denis (tél.568074).

Pour se renseigner concernant ce sport, le plus simple serait de contacter Monsieur ou Madame Seulet.

Les entraînements ont lieu chaque semaine au Collège des

une autre solution. Espérons qu'avec leur ténacité, ils parviendront à trouver une solution à ce problème.

Les mois d'été sont destinés au repos, mais les dirigeants utilisent ce temps disponible à la mise au point des cinq équipes qui seront alignées lors du prochain championnat. Souhaitons-leur dès à présent plein succès, tout en gardant assez de maîtrise de soi, pour ne pas s'acharner sur les pauvres murs du local.

Jésuites à Erpent, les mercredis et vendredis en soirée. Aucune catégorie ni classement n'existe dans ce sport. Des compétitions ont simplement lieu les week-ends, un peu partout en Belgique à la suite de quoi intervient un classement individuel, un peu comme en tennis.

La pratique de ce sport implique le respect absolu d'un règlement très strict, destiné à contrer les dangers inhérents à ce genre d'activités. On ne déplore presque jamais d'accident.

Les perspectives pour les prochains mois se bornent au tir hebdomadaire et à certaines démonstrations comme Chevetogne, les 3 et 25 juin prochain.

Nous vous avons fait part dans ce numéro des activités des clubs sportifs. Nous aurons à coeur de vous présenter les autres associations dans le prochain numéro.

Peut-être serait-il bienvenu de vous signaler les excursions estivales des 3 X 20, à savoir: le Cap Gris-Nez, Bruxelles et la maison Erasme,

Nismes et le petit train des trois Vallées, Trèves et le Luxembourg et pour terminer le repas de chasse dans un hôtel des Ardennes. Les renseignements sont à prendre chez Mme Germaine Oger, 37, rue Grande à Andoy; participation de tous les âges souhaitée.

Marcel Bertrand.

LE BAPTEME DU CRESPON

Cette exposition nous a permis de découvrir plusieurs artistes de chez nous, peintres et sculpteurs. Nous avons pu apprécier leurs oeuvres et discuter avec eux.

Le stand du Crespon nous a montré les objectifs poursuivis par notre ASBL et par sa revue. On a pu y voir la structure du groupe; des photos nous ont montré les beautés naturelles et architecturales, principalement de Wierde; le ruisseau "le Crespon" nous y a été présenté en image. Mais un regard particulier a été posé sur des habitants de notre ancienne

commune, photographiés devant leur demeure. Car nous estimons que ce qu'il y a de plus précieux dans nos deux villages, ce sont leurs habitants.

Enfin, un des points importants: le cabaret (toujours trop petit) nous a permis de nous rencontrer, de nous retrouver et de lier connaissance. Et celà, en regardant des diapositives nous montrant nos deux villages et leurs habitants, et nous rappelant de vieux souvenirs.

B. de Moreau
Président du Crespon

PREMIER BILAN DE L'A.S.B.L.

L'A.S.B.L. "Le Crespon", comme toute association sans but lucratif, doit tenir chaque année une assemblée générale de ses membres.

Cette assemblée, comme pour la plupart aussi des A.S.B.L., s'est tenue en mars et a été l'occasion de dresser le bilan de l'exercice écoulé.

Et ce bilan était le premier, le premier après un an d'existence!

C'est en effet en janvier 1988, après le succès de l'exposition, en octobre 1987, sur l'exploitation de la terre plastique et sur le fort d'Andoy, que dix personnes se sont associées pour constituer une A.S.B.L., bien décidés à animer le village et à sauver de l'oubli les us et coutumes de Wierde et d'Andoy.

Ils sont aujourd'hui quatorze, le conseil d'administration ayant "coopté" quatre nouvelles têtes à savoir: Patrick Carpet de Wierde; Géo Donnet d'Andoy; Albert Monmart de Wierde; et Martine Vander Elst-Degré de Wierde. Et si Jacques Preudhomme a démissionné comme administrateur (il reste membre associé), Géo Donnet, une des chevilles ouvrières de la revue, a été nommé, par l'assemblée générale, comme administrateur.

Comment fonctionne l'A.S.B.L. "Le Crespon"?

L'assemblée générale est le pouvoir souverain de l'association et a pour compétence les modifications des statuts, la nomination et la révocation des administrateurs,

l'approbation des budgets et des comptes ainsi que la dissolution de l'association. L'association est administrée par un conseil d'administration qui jouit des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les buts de l'association.

L'organisation d'expositions et autres manifestations est confiée à un comité exécutif, dont les membres sont choisis par le conseil d'administration. Le comité exécutif peut comprendre des membres de l'association, des administrateurs et des tiers.

En 1988, le conseil d'administration s'est réuni une fois, tandis que le comité exécutif a tenu neuf réunions.

C'est au cours de ces réunions qu'ont été préparées les manifestations comme la fête d'août, au cours de laquelle ont été célébrées, en présence de l'Officier de l'Etat Civil, l'Echevin Jacques Chenoy, les noces de diamant des époux André-Herman et Timsonnet-Basieux.

C'est également "Le Crespon" qui, à l'occasion de la fête, prit l'initiative d'inviter des attractions foraines et qui organisa le fameux "Bal

des années 60".

Pendant que d'aucuns préparaient la fête, d'autres, déjà, s'activaient à la rédaction des numéros de promotion d'octobre et de décembre du périodique du nom de l'association, "Le Crespon".

Côté finances, l'association ne se porte pas trop mal. Merci pour elle. Mais il ne faut pas pour autant crier Cocorico, car la revue, si elle comporte bien de la publicité et même si vous êtes de plus en plus nombreux à vous abonner, coûte cher.

De même, l'organisation de manifestations nécessite également des moyens financiers. Certes, après un an, le bilan est positif, les différents objectifs fixés pour 1988 ayant été atteints.

Un des objectifs de l'association est de favoriser les contacts entre les gens; l'exposition de février 1989 en fut un bon exemple (mais cela, déjà un premier bilan 89!).

Dès lors, des membres satisfaits au cours d'une assemblée générale satisfaisante !

Jacky Marchal
Secrétaire de l'ASBL.



LA NOUVELLE LIGNE A HAUTE TENSION

Après avoir été traversé par une autoroute, par des camions poubelles, par des avions supersoniques... voici notre paysage parcouru par une ligne haute tension.

Mais au fait, a quoi sert-elle? Nous avons posé la question à la direction des chemins de fer afin de vous informer.

Monsieur Scohy, du service ES de la SNCB nous a aimablement répondu.

Quel est l'utilité de cette nouvelle ligne?

Actuellement, sur la ligne Bruxelles-Luxembourg, la SNCB ne possède que deux sous-stations pour alimenter le tronçon Namur-Ciney (une dans chaque ville). Au départ de Namur, la montée est continue jusqu'Assesse et exige de ce fait un apport d'énergie important. De plus, les convois de marchandises très lourds devant libérer les voies de jour (pour laisser le trafic voyageurs) la consommation électrique de nuit est portée au maximum de la capacité des deux sous-stations.

Les nouvelles rames doubles de voyageurs consomment de 3 à 400 ampères pour plus ou moins 200 aux anciennes.

Pour pallier ce déficit, la

SNCB a fait construire une sous-station à Sart-Bernard plus ou moins au milieu de la dite montée.

La gestion de la ligne d'alimentation qui est branchée sur le réseau à Champion est assurée par la société Sotrac (dirigée par Mr. Cambresier à Rhode-St-Genèse) qui sert d'interlocuteur entre la SNCB et les différentes compagnies d'électricité pour toutes les lignes nécessaires à la SNCB. Le budget initialement prévu pour ces travaux était de 75.000.000 de francs. Le coût final devrait dépasser 115.000.000 de francs. Cette augmentation est due à plusieurs facteurs; le tracé, au départ quasi rectiligne, a dû être modifié suite à certaines difficultés d'expropriations entraînant un rehaussement des pylônes, une plus imposante structure à ceux-ci et, par endroit, une difficulté plus grande d'accès pour les différents montages; la structure du sol a nécessité, localement, le placement de pieux, ...etc.

La réalisation a été confiée à la firme Fabricom et les premiers essais sont prévus début juin.

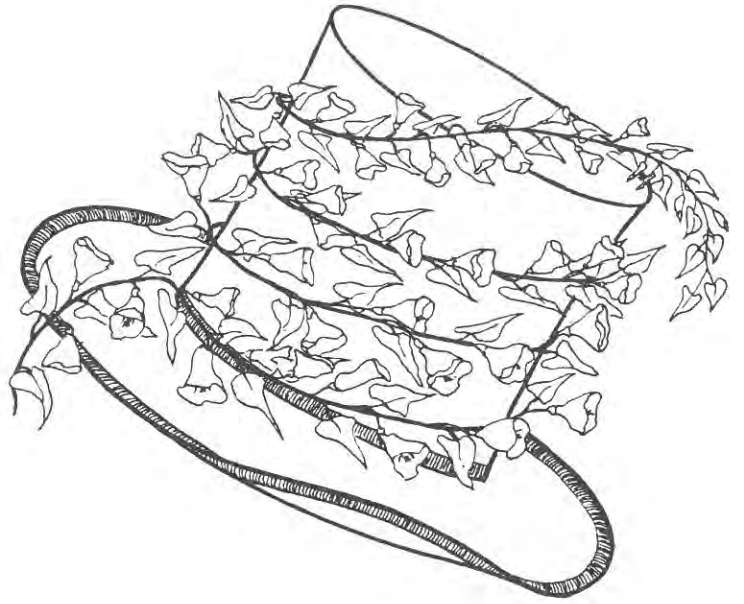
La tension de service est de 70 kilovolts.

Propos recueillis par
Ph. Pirlot.

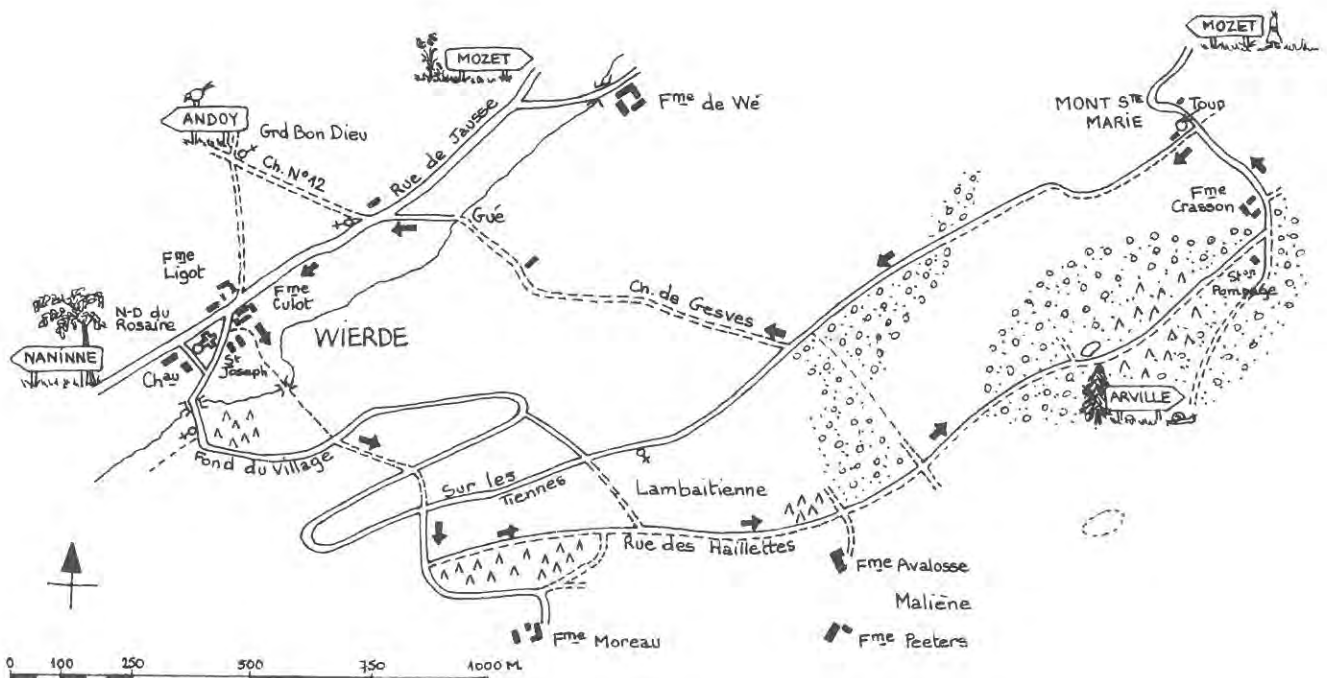
PROMENADE ET BOTANIQUE SUR LES TIENNES

C'est la saison des fleurs!
Je vous emmène pour une petite promenade botanique. Nous pourrons, en une autre saison, suivre le même itinéraire, en abordant un autre thème: l'histoire... (ou les confitures!).

Renseignements pratiques: environ 6 kilomètres, à peu près deux heures, en musardant ou plus, en rêvant... chemins très boueux par temps de pluie; chemins impraticables, en tous temps, aux chaussures de Cendrillon, aux vélos, aux voitures d'enfants... je le regrette!



Itinéraire.



Abandonnez votre voiture devant l'église de Wierde ou à l'ombre du tilleul (6) de la salle St Joseph.

Vous trouverez, entre la grange de Joseph Culot et la salle St Joseph, un petit sentier qui, longeant le "bois du presbytère", vous fait traverser le Tronquoy sur un petit pont. Vous aurez remarqué, derrière la salle, les gros marronniers (53), les buissons de symphorine (39) et les étoiles jaunes des ficaires(21). Plus loin, de magnifiques érables (30), et, près du pont, des aunes(5), un grand saule et quelques touffes de jouets (arums).

Entre un verger clôturé d'aubépines (4) et un pré, le sentier grimpe jusqu'à la rue des Tiennes, que vous traversez, pour continuer à monter par un chemin plus large. A mi-hauteur, un bouquet de bouleaux(29) vous offre son ombre et une vue sur Mozet. Vous traversez à nouveau la rue des Tiennes et continuez à monter: la pente est de plus en plus raide! Avez-vous compris ce qu'est un "tienne"? Vous voilà presque au sommet! Retournez-vous de temps à autre pour jeter un coup d'oeil sur Wierde, au milieu des peupliers (25), et Andoy, au loin.

Re-retraversez la rue des Tiennes, pour suivre un petit bout d'asphalte (rue de la Ferme Moreau), jusqu'à la sapinière. "sapinière"? Vous savez bien qu'il s'agit d'épicéas (27) et non de sapins (28) ! Prenez le chemin à gauche, qui longe les sapins....pardon, les épicéas!(rue des Haillettes).

Vous êtes exactement sur la crête du "Tienne", à 220 mètres d'altitude. Vers le nord, vue sur le bois de Jeumont, la sablière d'Hambeau, Limoy, des carrières entre Marche-les-Dames et Na-

mèche et un château d'eau sur les hauteurs de Ville-en-Waret. Vers le sud... attendez d'avoir dépassé la sapinière! vue sur Sart Bernard et sur les bois d'Arville, d'où émerge le clocher de Courrière.

Le long du chemin, vous trouverez des lychnis (44), des marguerites(20), des saxifrages(54); dans le pré, des renoncules (19), des cardamines (49)(dont vous pouvez déguster les feuilles en salade, avant la floraison!, avec une petite vinaigrette). A gauche, le chemin de Lambaitienne, à droite, la ferme Avalosse, et celle de Marcel Peeters. A gauche, des vieux pins tordus(36), puis des chênes(35), des bouleaux(29), des charmes(56), du houx(38), des sorbiers(3). Continuez tout droit.

Silence... s'il fait calme, légèrement couvert, vous avez une chance de surprendre, dans les champs qui encerclent le bois vers lequel se dirige votre chemin, un ou deux chevreuils! Vous n'en avez pas vu? Il faudra revenir un autre jour, plus tôt le matin, ou plus tard le soir, et surveiller la "mare", dans le creux du champ de droite.

Continuez toujours tout droit vers le nord-est, entrez dans le bois.

Vous n'êtes plus tout à fait à Wierde. Le chemin et la "frontière" entre Mozet et Faulx-les-Tombes jouent à saute-mouton! Au carrefour: un trou d'eau stagnante. Mon collègue géologue vous en parlera une prochaine fois! Moi, je me contente de vous faire remarquer les myrtilles, les bruyères, la menthe et puis les épilobes(48).

En vue de la ferme de Mont Sainte Marie, tournez à gauche, sortez du bois, dirigez-vous vers la tour.

Voici des fruits, des fleurs, des feuilles et des branches...
Verlaine.



jb 10.4.03.

Asseyez-vous un instant sur le banc de pierre, en face de la tour... au sujet de laquelle on raconte un peu n'importe quoi. Mon collègue historien vous en parlera une prochaine fois! En attendant, vous pouvez rêver qu'elle est habitée par des fantômes, ou par des fées... et le petit garçon de la maison voisine viendra vous parler de ses chattes: Duchesse et Princesse. Moi, je me contente de vous faire remarquer que vous êtes assis sous un tilleul (6), qu'autour de vous, il y a des prunus, du lamier blanc (16), du gaillet jaune, de la chélidoine... et beaucoup d'orties(1).

Prenez la direction sud-ouest. Avez-vous vu?... il y a des lilas dans la haie!. Il faudra revenir en août pour cueillir les mûres (23), en septembre pour les noisettes (31), après les premières gelées pour les prunelles...

Admirez la géométrie abracadabrante des toits de la ferme de Basseilles. Mon collègue farfouilleur d'archives vous en parlera...?

A l'entrée du bois, vous trouverez des linaires (15), des campanules (14). Ne les cueillez pas...pour les jeter dans dix minutes! Laissez-les, pour ceux qui vous suivront sur ce chemin. Plus loin, dans le bois, des sceaux de Salomon(45), des oxalis(46), des violettes (22), des anémones(42), des primevères (18), un tapis de lamier panaché. Arrêtez-vous un instant, les fleurs du sorbier (3), du viorne (37), du sureau (32) en valent la peine! Quelques jeunes mélèzes(26) voisinent avec de vieux hêtres(34). Peut-être découvrirez-vous la discrète moscatelline(13)?

Après les premières maisons de Wierde- ou les dernières maisons de la rue des Tiennes- le chemin de Gesves vous

ramène au Tronquoy, vous offrant une vue sur la ferme de Wez. Il est semé de millepertuis, de lotiers corniculés (40), de trèfles(12), de véroniques(17), d'ansérines(41), de plantain, de stellaires(55). Au bord du ruisseau, sous les frênes (52), poussent les alliaires (8), les compagnons rouges (43), les corydales(50), les silènes(10).

Vous aboutissez rue de Jausse, en face de la chapelle récemment restaurée et régulièrement fleurie par la famille Vanden Haute.

Sur les talus, massacrés par les travaux de réfection de la route, il faut bien chercher pour découvrir encore quelques plants de bouillon blanc (2), des scabieuses, ou quelques euphorbes réveil-matin (47). Par contre, les vilains cailloux de l'accotement seront bientôt camouflés par la renouée des oiseaux (24) qui étale largement ses tiges rampantes, par les lisérons (9) et l'achillée millefeuilles.

Si vous souhaitez éviter la grand-route, faites le détour par le Grand-Bon-Dieu (voyez la carte).

Ne rangez pas vos chaussures de marche tout au fond du placard. Refaites cette promenade un autre jour, à un autre moment de la journée.

Vous verrez, tout sera différent, et vous découvrirez l'églantier(33) et le chèvrefeuille(7), la piquante bardane(11) et la délicate neme-touchez-pas(51) dont j'ai oublié de vous parler.

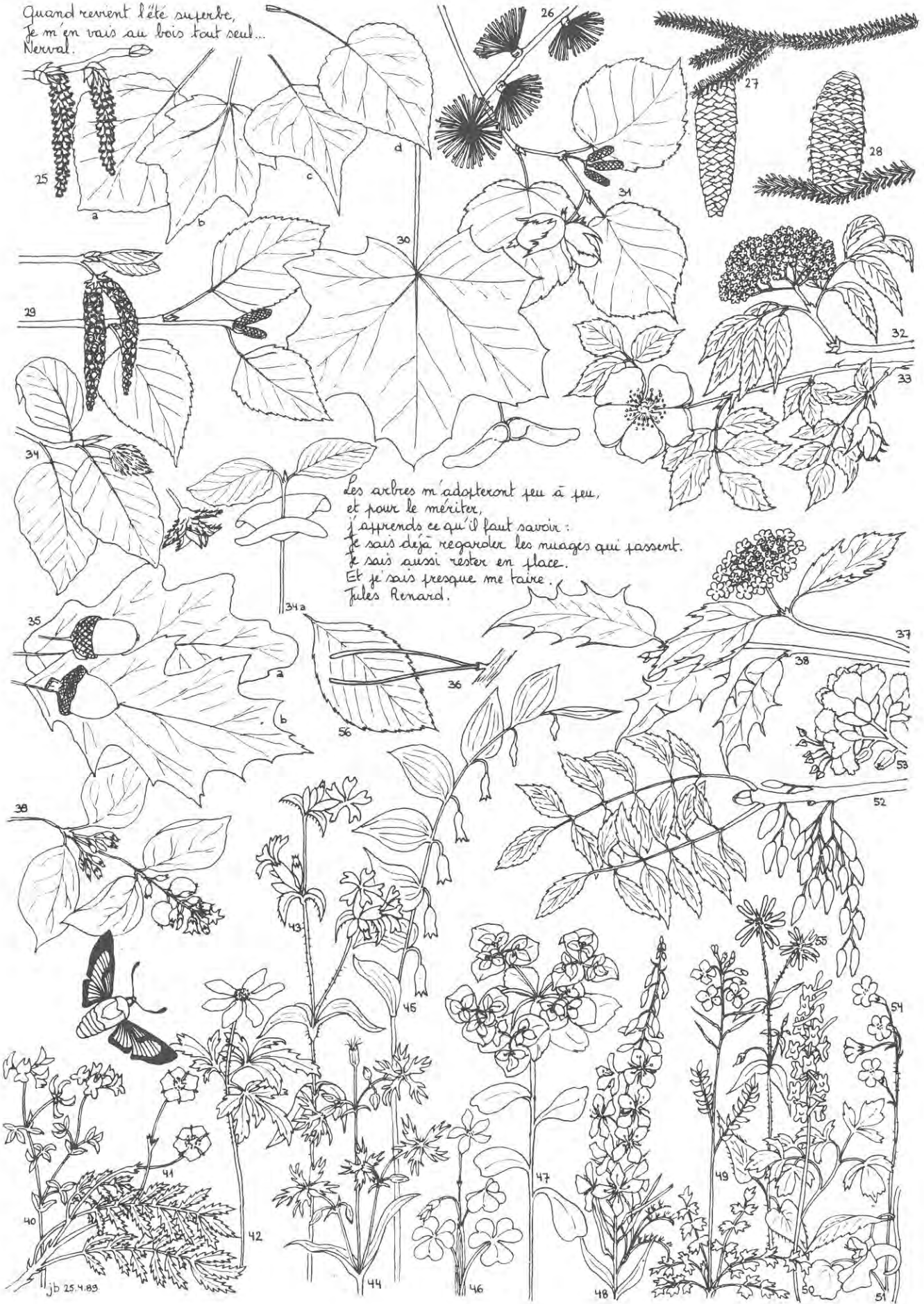
J.Mathieu Blondiaux.

25.Peuplier (a:tremble, b:blanc, c:d'italie, d:suisse)

34.Hêtre (a:jeune semis)

35.Chêne (a:pédonculé, b:rouge)

Quand revient l'été superbe,
 Je m'en vais au bois tout seul...
 Nerval.



VOTRE AVIS

quel honneur de
discourir tout de talents
tant de gens
tant d'armes
dans un coin de terre qui voit connaître
1000 x Bravo à tous les organisateurs

[Signature]

Un grand bravo pour l'organisation de cette expo, la
spontanéité ... l'honneur ...

Une soirée de ... loyer!

Dominique Sorecau

Chapeau! persévérance vous êtes sur le
bon chemin. Vos Nourissances

[Signature]

Nouvelle habitante d'Arday, je suis bouleversée
par la chaleur, la gentillesse des habitants.
Je viens de découvrir une foule d'autres.

[Signature]

Extraits du livre d'or de
l'exposition - baptême du 17 février

DES GENS DE CHEZ NOUS



DES GENS DE CHEZ NOUS



POUR TOUS VOS TRAVAUX

DE MENUISERIE :

REPARATIONS ;

RESTAURATION DE MOBILIERS ANCIENS ;

COPIE DE MEUBLES D'EPOQUE OU
CONTEMPORAINS ;

Pierre DISPAUX

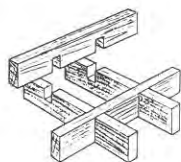
ENTREPRENEUR DE MENUISERIE

PLUS DE 30 ANNEES D'EXPERIENCE

LE SOIR ET W.E.

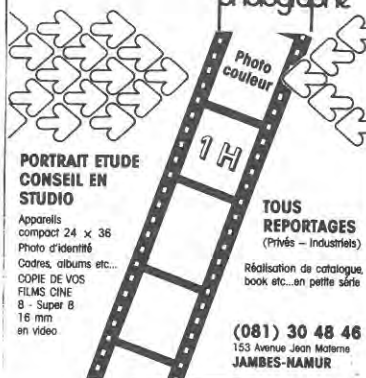
RUE GAILLOT 18
5000 NAMUR
TEL. 081 / 22 11 89

R. DES BALAIIVES 123
5141 ANDOY WIERDE
TEL. 081 40 02 24



ROLAND HARDENNE

photographe



PORTRAIT ETUDE
CONSEIL EN
STUDIO

Appareils
compact 24 x 36
Photo d'identité
Cadres, albums etc...
COPIE DE VOS
FILMS CINE
8 - Super 8
16 mm
en vidéo

TOUS
REPORTAGES
(Privés - Industriels)

Réalisation de catalogue,
book etc... en petite série

(081) 30 48 46
153 Avenue Jean Motte
JAMBES-NAMUR

Carrosserie Gendrin S.P.R.L. DINITROL CENTER

SPECIALISTE DES GROS SINISTRES
QUALITE - COMPETENCE - GARANTIE
VEHICULES DE REMPLACEMENT

449 - 451, CHAUSSEE DE MARCHÉ
5101 ERPENT

TELEPHONE : (081) 30 13 04 - 30 30 04



LES VINS FINS DU RIOJA IMPORTATION DIRECTE

Vin Rouge	1983	119 F.
Réserve	1978	160 F.
Grande Réserve	1975	200 F.
Blanc	1981	144 F.
Rosé		

E V - G E Chaussée de Marche 451

5101 ERPENT

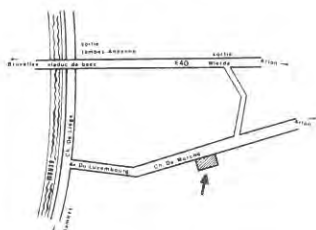
☎ (081) 30 13 04

LILLIPUT

Le Restaurant de la Nationale 4
644 K, chaussée de Marche à Wierde (Namur) - ☎ (081) 40 03 10

Cadre intime, rustique et fonctionnel d'un goût raffiné

Carte - Menu - Vaste parking - Toutes réceptions - Mariage - Communions
avec Discothèque gratuite pour Banquet.



Electricité Générale

s. a. EMAN

Chaussée de Marche 941

5141 WIERDE

☎ (081) 40 01 00 - 40 00 10

DETECTION VOL - INCENDIE

Location camion-grue - Elévateur 18 m.

LE



DANS VOTRE REGION C'EST AUSSI

Michel LAMBOTTE

Mandataire de Madame Lambotte Beguin Geneviève

☎ (081) 40 03 22

Rue de Nanvoie 2

5141 ANDOY

☎ (081) 21 10 05

TOUTES OPERATIONS BANCAIRES A VOTRE DOMICILE :

PLACEMENTS - FINANCEMENTS - ASSURANCES - DEVICES ETRANGERES - OPERATIONS EN BOURSE
LIVRET D'EPARGNE ...

Monsieur, Madame
ROCHE GEORGES
Rue Hoogelaeest
1120 BRUXELLES

30

Madame HESBOIS - THYVIS Agnès
agent agréé

de la Société Nationale de Crédit à l'Industrie

- Placements S.N.C.I., Etat, Epargne Pension
- Paiement de tous coupons
- Prêts hypothécaires O.C.C.H.
- Prêts personnels et financements Comptoir d'Escompte de Liège
- Assurances AG (vie, incendie, auto....)

Chez vous, à votre domicile
à votre meilleure convenance

Tél. 081 40 07 41 avenue des Cytises 9
5141 ANDOY-WIERDE



JardiSart
Entreprise de jardin : création & entretien - Plantations
• Etude de plans : PAYSAGISTE DIPLOMÉ DE GEMBOUX

PEPINIERES
toutes variétés.

remises importantes
par quantité

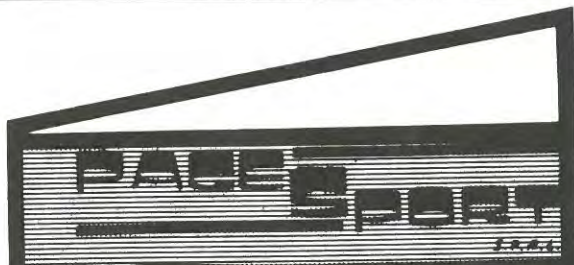
• Magasin : tout pour les jardins et parcs
Ironçonneuses - débroussaillieuses - tondeuses - motoculteurs
etc.
Nourriture volailles, lapins, poules, chiens, chats.

Tél.: 081/40.01.84
25, Chaussée Nationale 4 • 5330 SART-BERNARD

A WIERDE
du producteur au consommateur

- POMMES
- POIRES
- JUS DE POMMES
POMMES-POIRES
POMMES-CERISES
- SIROP

Roger ROBAYE
Rue de Jausse 96 - Wierde
☎ (081) 40 01 15



Siège social : rue des Pacages 1 - 5141 WIERDE
☎ (081) 30 31 32

- Votre spécialiste en tennis et sports d'hiver
- Vente et location d'articles de sports



VOTRE FLEURISTE
GILLES

FLEURS
POUR TOUTES CIRCONSTANCES

PLUS DE 100 M2 D'ART FLORAL ET D'EXPOSITION
DEPUIS 1925 A VOTRE SERVICE

Chaussée de Marche 186 - 5100 JAMBES

Tél. (081) 30 11 94